

icide est quelquefois , est toujours dans un véritable délire , que ses sens sont égarés , son esprit obscurci , sa liberté interceptée ; cesseroit-il un instant d'être coupable ? L'ivrogne qui par des débauches réfléchies , par une profession soutenue d'intempérance & de crapule , s'abrutit au point de noier sa raison , & qui dans cet état se souille des plus odieux forfaits , est-il digne de *commisération* , est-il même à l'abri de la vengeance publique ? . . . Eh ! Qu'est-ce que la manie du suicide ( j'entends celui qui fait tant de ravages sous nos yeux ) sinon l'effet naturel & inévitable d'une luxure forcenée , de jouissances brutales accumulées à toute outrance , de sensations opaques & ordurieres qui étouffent dans la fange du vice toute inclination honnête , toute satisfaction raisonnable , celle même qui résulte du sentiment de l'existence ; qui répandent le dégoût de la plus accablante satiété sur tous les plaisirs modérés & décens ? Qu'est-ce autre chose que la tristesse & le dépit qui germe dans l'oubli du devoir , dans le mépris de la religion , dans la renonciation sacrilege aux espérances de l'immortalité ? . . . Et une manie née du sein de ces horreurs , est un titre de justification ? Et ce sont ces monstres qu'on honore des larmes de la *commisération* ; dont les cadavres , au lieu d'être confondus , selon les loix & le respectable usage de nos pieux ancêtres , avec les carcasses des brutes , sont déposés dans nos églises ; dont les noms se prononcent